

18 DEC. 2013

Service Courrier

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 11 décembre 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et Jean-Claude VALLAT et Bernard VIATTE membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Gérard FESSELET, Hervé FRACHISSE, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Maurice NICOUD, Françoise PELCAT, Jean Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Alain BERGER à Jean-Claude VALLAT, Josette BESSE à Jean-Claude JACOB, Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Gérard FESSELET à Arlette ECABERT, Hervé FRACHISSE à Bernard VIATTE, Claude GIRARD à Bernard TENAILLON, Daniel KUNTZ à André HELLE, Bernard LIAIS à Robert NATALE, Françoise PELCAT à Daniel BOUR, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Pierre SCHIRCH

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
4 décembre 2013	4 décembre 2013	En exercice	42
		Présents	27
		Votants	35

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.

2013-08-23 – Garantie d'emprunt pour le site des Forges

Rapporteur : Christian RAYOT

En 2011, la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche Comté a participé au financement de la restructuration du « Site des Forges » avec un prêt de 8 000 000 € au profit de la SODEB, concessionnaire aménageur et propriétaire de l'ensemble du site.

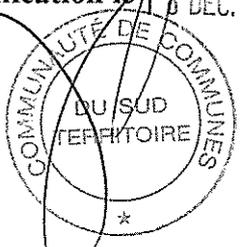
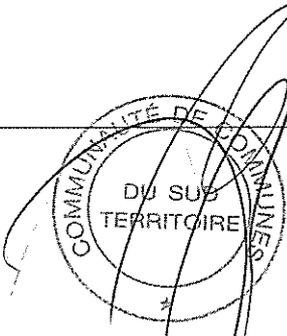
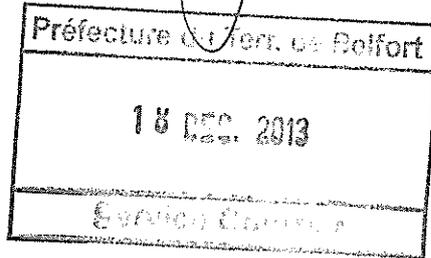
Dans le cadre de l'opération visée ci-dessus, la Communauté de Communes du Sud Territoire par décision du Conseil Communautaire du 07 juillet de la même année, a apporté sa caution solidaire à hauteur de 80 % de ce montant.

Le projet visant à céder en 2014, à la SEM Sud Développement, les bâtiments exploités par les Sociétés Lisi Automotive, Lisi Automotive Former et Sélectarc Industries, nécessitera de transférer à la SEM Sud Développement les prêts contractés par la SODEB dans le cadre de la concession.

Il est donc nécessaire de soumettre à l'approbation du Conseil Communautaire le transfert de la garantie que nous avons accordée sur le prêt de la Caisse d'Épargne de 8 000 000 € à la SEM Sud Développement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'autoriser le transfert de la garantie accordée sur le prêt de la Caisse d'Épargne de 8 000 000€ à la SEM Sud Développement,**
- **d'autoriser le Président à négocier et à signer tout document relatif à cette prise de décision.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18 DEC. 2013 Et publication ou notification le 18 DEC. 2013</p> <p>Le Président,</p> 	<p>Le Président,</p>  
--	---